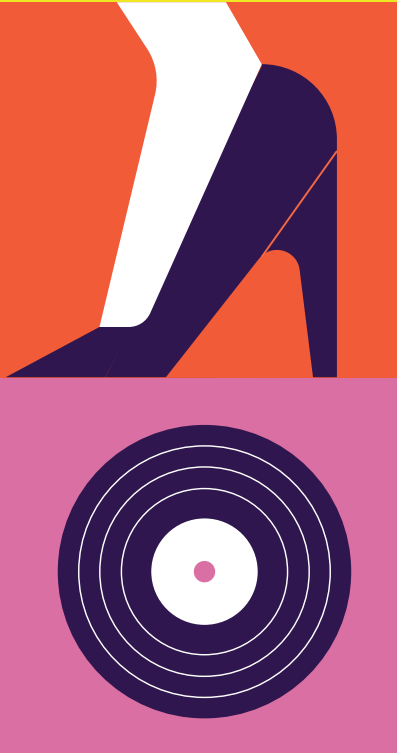
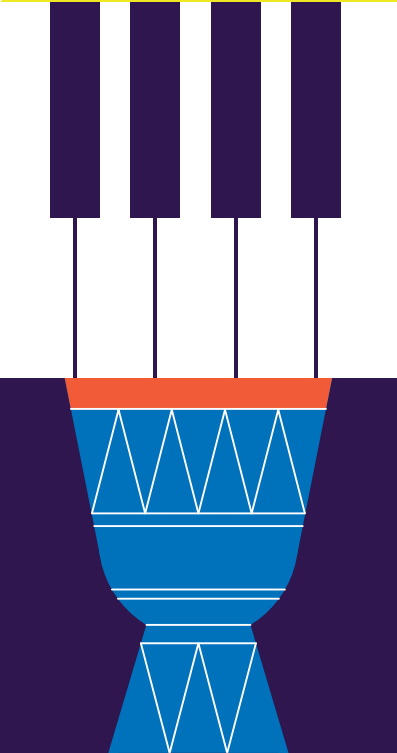
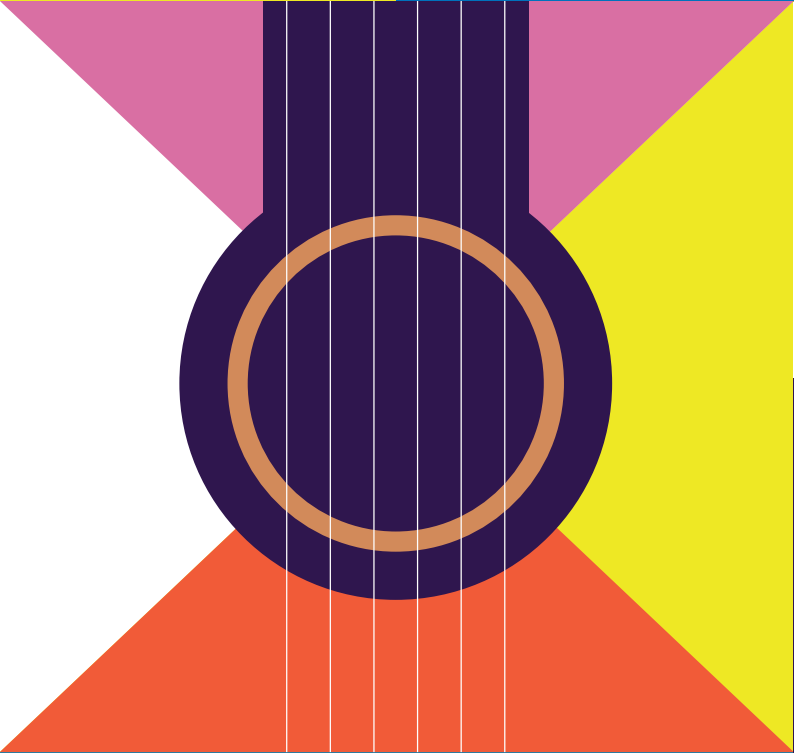


PROGRAMME
DES COURS

26
27



Musique Danse

ÉCOLES MUNICIPALES
D'ESCHAU ET DE FEGERSHEIM

CHARLES BECK
émmd



LE MOT DES MAIRES

À l'aube de notre 9^e année de collaboration, les écoles de musique municipales d'Eschau et de Fegersheim poursuivent avec conviction un projet commun initié en 2017. Ce rapprochement a permis de construire une offre pédagogique plus riche, d'assurer une qualité d'enseignement exigeante et, surtout, de faire vivre au plus grand nombre le plaisir de la pratique artistique.

Dans un monde en constante évolution, la musique apparaît plus que jamais comme un langage universel, porteur de lien et d'harmonie. Elle offre aux élèves un espace d'expression, de partage et de construction personnelle, favorisant leur épanouissement et leur intégration dans la vie collective.

Porté par une équipe pédagogique engagée et soudée, ce projet se traduit par un travail concerté, des échanges réguliers et une attention constante portée aux parcours des élèves. Sur scène, lors du Gala de Danse, de la Fête de la musique, des cérémonies ou des concerts de Noël, chacun peut expérimenter la richesse du collectif et le plaisir de transmettre des émotions au public.

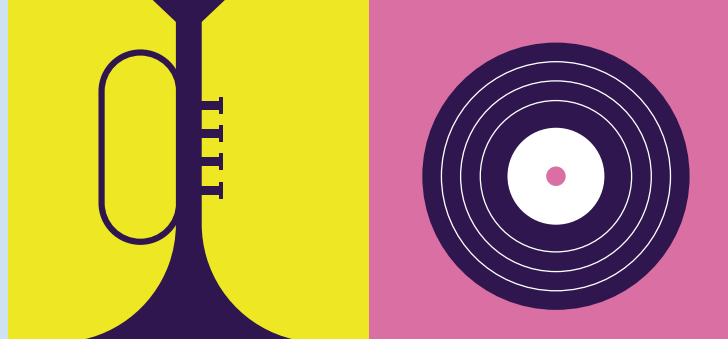
Attachées à des valeurs d'ouverture et d'inclusion, les écoles développent également des actions en milieux spécialisés, affirmant ainsi leur rôle social et éducatif au cœur du territoire.

Bien plus qu'un partenariat, cette dynamique commune constitue une véritable ambition : accompagner les jeunes dans leur parcours, nourrir leur curiosité et contribuer à former des citoyens sensibles, engagés et ouverts au monde.

Nous sommes fiers du chemin parcouru et déterminés à poursuivre cet engagement au service de la musique et de celles et ceux qui la font vivre.

Yves SUBLON • MAIRE D'ESCHAU

Thierry SCHAAL • MAIRE DE FEGERSHEIM



Musique

Cours individuels DÈS 6 ANS



Accordéon

FEG



Basson

FEG



Flûte traversière

FEG



Guitare classique

ESC FEG



Guitare électrique

ESC FEG



Percussions

ESC



Piano

ESC FEG



Saxophone

FEG



Chant (technique vocale)

FEG



Trompette

FEG



Violon

ESC



Violoncelle

ESC



Cours collectifs

DÈS 6 MOIS

Comptines parents/enfants

ESC FEG

*Pour les tout-petits aussi !
De 0 à 3 ans*

Ces séances s'adressent aux petits à partir de 6 mois, accompagnés de leurs parents. Il permettra aux petits et aux grands de s'initier aux comptines, jeux de doigts, rondes et berceuses dans un cadre ludique et rassurant.

Jardin, éveil & initiation musicale

ESC FEG

Dès 3 ans

Ces cours s'adressent à des enfants âgés de 3 à 6 ans. Ils leur permettent de découvrir et de prendre goût à une pratique musicale. Les enfants seront accompagnés dans le choix de leur instrument.

Cours de formation musicale

ESC FEG

Enfants dès 7 ans / adultes / Perfectionnement

La formation musicale s'adresse à tous les élèves instrumentistes et est obligatoire jusqu'à la validation du 1er cycle. Elle vise à transmettre à l'élève les outils nécessaires à sa pratique musicale (écoute, culture musicale, codes de la partition, notions rythmiques, etc.). Plusieurs cours sont proposés en fonction de l'âge et du niveau des élèves.

RETROUVEZ LES PLANNINGS DES COURS SUR LES SITES INTERNET DES DEUX COMMUNES.

Ateliers collectifs

DÈS 6 ANS



NOUVEAU Jonglage de notes

FEG

Atelier musical adulte pour pratiquer des jeux rythmiques et vocaux et apprendre à lire la musique.



NOUVEAU Atelier rythme & voix

FEG

(Dès 7 ans) Approche collective et ludique de la musique à travers le travail du rythme et de la voix



NOUVEAU Chorale

FEG

(Adolescents / adultes)

Le répertoire abordé sera actuel, rythmé et varié : de la chanson française à la musique contemporaine.



Chorale enfants

ESC



Ensemble de guitares

ESC



Ensemble de musique du monde

FEG

(Dès 4 ans de pratique)

Atelier pour tous les musiciens désireux de voyager à travers la pratique de musiques du monde. L'apprentissage se fera par transmission orale.



Ensembles de percussions débutants/avancés

ESC



Ensemble de violons

ESC



Ensemble vocal

FEG



Atelier de musiques actuelles amplifiées

FEG

Atelier rock



Musique assistée par ordinateur (MAO)

ESC



Musique en famille

ESC



Piano à 6 mains

ESC



Danse

Cours collectifs



Expression corporelle

FEG

De 4 à 7 ans

Le cycle d'éveil et d'initiation en danse est un tronc commun à toutes les esthétiques. Il permet aux élèves d'explorer l'espace, d'appréhender le travail d'écoute musicale et de développer la créativité.



Danse modern'jazz *Dès 8 ans*

FEG



Danse modern'jazz adultes

FEG



Barre au sol adulte

FEG



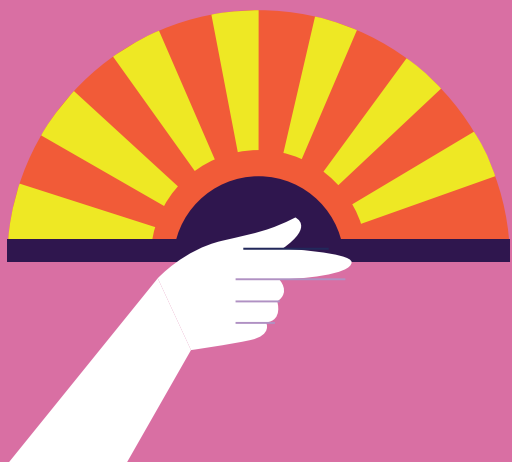
Danse hip-hop Enfants/adolescents/adultes *Dès 8 ans*

ESC



Danses latines et danses de Couple adultes

FEG



Tarifs 2026-27

15 € de frais d'inscription par élève
Tarifs et engagement annuels,
facturés au trimestre.

MUSIQUE

	DURÉE	FAMILLE D'ESCHAU OU DE FEGERSHEIM NON IMPOSABLE	FAMILLE D'ESCHAU OU DE FEGERSHEIM IMPOSABLE	FAMILLE EXTÉRIEURE À ESCHAU OU FEGERSHEIM
Jardin musical	30mn	66 €	132 €	195 €
Éveil & Comptines	45mn	66 €	132 €	195 €
Initiation	1h	66 €	132 €	195 €
Cours individuel cycle I + formation musicale + un atelier de pratique collective	30mn	214,50 €	429 €	663 €
Cours individuel cycle II + formation musicale + un atelier de pratique collective	45mn	264 €	528 €	760,50 €
Atelier pratique collective seul	variable	66 €	132 €	195 €
Formation musicale seule	1h	66 €	132 €	195 €
Instrument supplémentaire seul uniquement possible si l'élève est déjà inscrit à un pack	variable	66 €	132 €	195 €

DANSE

Expression corporelle	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse modern'jazz enfants et adolescents (2 cours/semaine)	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse modern'jazz adultes (1 cours/semaine)	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse modern'jazz adultes (2 cours/semaine)	variable	191,40 €	389,40 €	546 €
Barre au sol adultes	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danses hip-hop, contemporaine, africaines, latines, ballatine et danses de couple	variable	118,80 €	145,20 €	202,80 €

Réductions

Réduction appliquée sur la facture annuelle totale valable pour les parents et enfants à charge de moins de 25 ans, inscrits dans l'un ou l'autre des deux établissements :

› de 20% pour un 2^{ème} inscrit › de 30% pour un 3^{ème} inscrit › de 35% pour un 4^{ème} inscrit

Comment ça marche ?

Je souhaite faire de la musique

1. Je choisis mon instrument.
2. Je m'inscris sur la page internet de l'école où je souhaite suivre mon cours d'instrument. Je serai facturé par l'école dans laquelle je suis ce cours.
3. Je choisis mon cours de formation musicale (obligatoire si je n'ai pas validé mon 1^{er} cycle) en fonction de mon âge, de mon niveau et de mes disponibilités. Je peux le suivre soit à Eschau, soit à Fegersheim.
4. Je choisis mon atelier de pratiques collectives (obligatoire si j'ai validé mon 1^{er} cycle de formation musicale). Je peux le suivre soit à Eschau, soit à Fegersheim.

Je souhaite faire de la danse

1. Je choisis mon cours de danse.
2. Je m'inscris sur la page internet de l'école où je souhaite suivre mon cours de danse. Je serai facturé par l'école dans laquelle je suis ce cours.

Inscrivez-vous !

Les plannings sont disponibles en ligne sur : www.fegersheim.fr

- > mes démarches
- > culture
- > s'inscrire à l'école de musique et de danse

www.eschau.fr

- > "Culture et tourisme" > "La Barcarolle"

Fin des inscriptions :
13 septembre 2026



École Municipale de Musique la Barcarolle

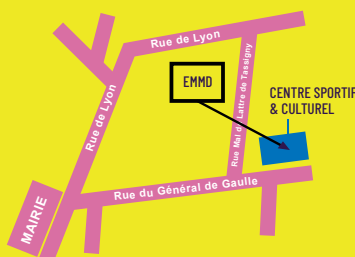
Mairie d'Eschau, bâtiment l'Accroche,
60 rue de la 1^{ère} Division Blindée, 67114 ESCHAU
labarcarolle@eschau.fr
www.eschau.fr
Mairie : tél. 03 88 64 03 76
Directrice : 07 86 44 38 59

Permanences en mairie :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h-12h et 13h-17h • mardi 13h-18h • jeudi 8h-13h •

Permanence et rendez-vous avec la directrice :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck

17a, rue du Général de Gaulle, 67640
FEGERSHEIM, 2^{ème} étage du Centre Sportif et
Culturel • Tél. 03 88 64 17 67
emmd@fegersheim.fr
www.fegersheim.fr

Permanences du secrétariat :

Le mardi de 14h à 17h30 et le mercredi matin de 9h à 12h et, sur rendez-vous uniquement, le lundi et jeudi de 14h à 18h.

Permanence téléphonique :

de 9h à 12h et de 14h à 17h30 tous les jours sauf le vendredi.

